



FEDERATION FRANCAISE DE TIR
Comité Régional de Tir de Provence
Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez M. Gilles BOURDOT
880 route d'Ansouis
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

Compte rendu de la réunion du comité départemental du 10 septembre 2011.

La réunion a lieu ce jour à la maison des sports Avignon.

Membres présents : Gilles BOURDOT – Robert PITOT – Jean-Louis ROBERT – Yves SCHUMANN – Michel DEROMMELAERE – Jean François RIVAUD – Guy PASQUIER – François BERNARD – Patrice WODTKIEWIEZ.

Membres absents excusés : Stéphane BREAU – Alain DA PRATO - Jean-Marie BARJAVEL – Jean Claude GARRY – Lionel ROUGERIE

Membres absents : Bernard BALME – Bernard BICHERON – Alain FAURE - Christian FERCHAUT - Patrick GUERIN - Pierre MORVAN – Jean Paul PASTOURET – Raymond PRIEUR –

La séance débute à 9h00, les sujets prévus à l'ordre du jour sont traités.

- 1 : Travaux du stand de Sault : Toujours d'actualités, prévues le samedi 15 octobre, remise en service ligne téléphonique, remise en état ciblerie 300 m
- 2 : Bilan sportif annuel Bilan à établir pour l'AG par Guy, rien de particulier à dire sur la saison, les résultats sont satisfaisants, nous saurons tout à l'A.G
- Critérium armes longues arrêtée au dimanche 16 octobre 2011. Disciplines tirées : debout 50 mètres carabine 22LR, carabine 22LR hunter 50 mètres, tir couché à 100 mètres, tir couché à 300 mètres, Bench Rest 30 coups à 200m
- préparation AG : la date est arrêtée **au samedi 5 novembre 2011**. Seuls les lauréats des écoles de tir seront nominés, ceci afin de récompenser les efforts de ces jeunes tireurs et de leurs entraîneurs. Messieurs les présidents de clubs cités ci-après sont priés de faire parvenir la liste des candidats par courriel à l'adresse suivante : yvsch@free.fr : Valréas – SAT - ORANGE – APT – PERTUIS. Sont nominés les jeunes ayant participé aux championnats Départementaux et suivants.
- 3 : dossiers de demande d'acquisition ou de renouvellement de détention : afin d'essayer d'harmoniser les dossiers de demande de détention et surtout de renouvellement, nous avons adressé un courrier à la préfecture de Vaucluse, vous pouvez en prendre connaissance sur le site du CDTSV.
- ITAC : Les présidents d'association peuvent désormais saisir les licences en se connectant au moyen de leur identifiant, n° licence + code FFTir. Mode AL validation



FEDERATION FRANCAISE DE TIR
Comité Régionale de Tir de Provence
Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez M. Gilles BOURDOT
880 route d'Ansouis
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

des licences et création sur ITAC la procédure est en cours d'installation. Une journée de formation pourrait être organisée par la ligue, en cas de doutes n'hésitez pas à appeler la ligue ou la FFTir pour demander de l'aide.

- 4 : point sur la trésorerie : 1361,20€ sur compte banque populaire, sur le compte de la banque postale : 7334,47€ inclus subvention CG84
- 7 : questions diverses : Un nouveau club s'est affilié à la FFTir, il s'agit du ball trap club Vaucluse loisirs 18 84 261, Président Jean philippe LUZURIER. Cette affiliation est à vérifier.
- Le préfet de Vaucluse aurait été condamné pour avoir demandé de présenter les demandes de renouvellement de détentions 3 mois avant la date d'échéance. Néanmoins et dans le doute, je vous invite à suivre le lien suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2250.xhtml> **qui confirme: La demande de renouvellement doit être déposée au plus tard 3 mois avant la date d'expiration de l'autorisation.**

La séance est levée à 11h30, l'ensemble des points de l'ordre du jour a été traité.

Prochaine réunion : Assemblée générale le samedi 5 novembre maison des sports à Avignon, les convocations seront transmises en temps voulu.

Le secrétaire de séance

Y. SCHUMANN